

Données du notaire La famille DUPONT-UNTEL

Cher confrère,

Je te transmets le dossier de DUPONT-UNTEL, il a vendu sa SAS en 2013

J'ai réalisé cette session qui est maintenant totalement réglée.

Les avoirs du client sont placés sur livret A et livret B dans l'attente d'un conseil en gestion de patrimoine.

Voilà pourquoi je te confie son dossier, je pense que tu pourras mieux le conseiller. Avec remerciements les plus cordiaux.

La situation familiale et professionnelle

Louis DUPONT-UNTEL est un entrepreneur de 45 ans, Docteur en Physique nucléaire de l'Université de Grenoble.

En 2002, il a créé, avec l'aide financière d'un fonds d'investissement, la SAS « Médical Image 2000 » spécialisée dans l'imagerie médicale, revendue en totalité il y a cinq ans en Décembre 2013 .

Les sommes perçues sur cette session sont placées en en livret A et livret B dans l'attente de conseils en investissements.

Il dirige depuis 3 ans, une nouvelle start-up, la Société " Digital Diagnostic", dont il est le Directeur Général salarié non-actionnaire, qui compte aujourd'hui 5 salariés. "Digital Diagnostic" est installée sur le Parc Technologique de Lyon Saint Priest (69), locataire du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Louis DUPONT-UNTEL est né le 11 janvier 1974. Fils unique, ses parents, récents retraités cadres tous les deux, ont 66 ans. Leur patrimoine personnel est estimé à 1.200.000 €, essentiellement immobilier, dont 600.000 € en immobilier ancien locatif. Leurs revenus sont confortables, ils n'auront donc pas besoin de soutien financier dans leur fin de vie.

Il est marié depuis le 31 juin 2014 avec Clémentine DUNOD-LEVI, née le 25 mars 1982, inspecteur des impôts (depuis six ans) à Miribel. Les parents de Clémence, 58 ans tous deux, sont commerçants. Elle a trois frères, le patrimoine de ses parents est évalué à 800.000 €, fonds de commerce inclus.

Un contrat de mariage en séparation de biens "classique", sans disposition particulière, a été conclu entre Louis et Clémentine dès avant le mariage célébré en 2014.

Louis est père d'une petite fille, Lise, âgée de 8 ans d'une précédente union libre rompue en janvier 2012 ; Lise est malheureusement affectée d'un lourd poly-handicap, de naissance et dégénéréscent, qui la privera de toute autonomie personnelle ultérieure et l'empêchera, probablement, d'envisager une quelconque activité professionnelle rémunérée, y compris en E.S.A.T (établissement et service d'aide par le travail).

Lise vit ainsi au domicile de sa mère Marinette, cadre dans les assurances, célibataire âgée de 41 ans révolus.

Avant sa séparation, Louis a veillé à ce que le cadre de vie de Lise auprès de sa mère soit le meilleur possible en finançant personnellement des travaux d'aménagement dans la villa appartenant en propre à Marinette pour une somme globale de 25.000 € ;

Il a été convenu, lors de leur séparation, par une convention de fin de concubinage sous seing privé, sans recours au Juge, que son père verserait une pension alimentaire mensuelle actuellement de 650 € pour l'éducation de Lise, indexée annuellement sur l'indice Insee des prix à la consommation, et qu'il renonçait à toute demande d'indemnisation liée au paiement des travaux ci-dessus évoqués. Lise est rattachée au foyer fiscal de sa mère Marinette.

Clémentine et Louis sont parents d'un petit garçon, Nicolas, aujourd'hui âgé de trois ans.

Le tableau de la situation patrimoniale et le budget familial m'ont été fournis par leur notaire en annexe.

La situation patrimoniale – le budget familial

Au jour de la réalisation du relevé d'information patrimoniale, le **patrimoine privé** familial de Clémentine et de Louis est le suivant :

Type de bien	Propriété de Mr (€)	Propriété de Mme (€)	Propriété indivise (€)
	Actif Mr	Actif Mme	Actif Com
Résidence Principale de Caluire et Cuire	750000.00		
Compte de chèques Mr BNP	5000.00		
Livret A de Mr BNP	24000.00		
Livret B de Mr BNP	861500.00		
P.E.A. de Mr			
Voiture Mr	15000.00		
Compte de chèques Mme LCL	..	3000.00	
Livret A Mme LCL		15000.00	
PEA de Mme			
Compte de chèques Mme BNP			
Compte-Chèques <u>joint</u> BNP			2000.00
Meubles meublants			30000.00
Voiture Mme		22000.00	
Autres biens mobilier			
Taux Assurance-Vie		25000	

Revenus du couple DUPONT-UNTEL :

- Clémentine a un salaire annuel net de charges sociales de 24.000 € primes comprises.
- En tant que Directeur Général, salarié non-actionnaire, de la SAS " Digital Diagnostic", Louis a un salaire annuel nets de charges sociales de 54.000 €.
Par ailleurs, vu la phase de lancement de l'entreprise, aucun dispositif d'épargne n'a encore été mis en place (aucun accord de signé avec le représentant du personnel). Sont à l'étude la mise en place d'un PEE (plan d'épargne entreprise voire interentreprise) PEE voire PEI ; suivi de l'institution, sous peu de temps après, d'un plan d'épargne retraite.
- Concernant la santé, la famille de Louis est couverte par une assurance santé collective famille, abondée en partie par l'employeur, et prélevée en totalité, à la source sur le salaire brut.
Louis jouit comme tout cadre de la prévoyance 1.5%, abondée à 50% par l'employeur et prélevée à la source sur le salaire brut. Garantie de 500% du plafond de la sécurité sociale (PASS) : Clause bénéficiaire « mes enfants né(e)s et à naître, par parts égales »

Charges familiales : Outre les charges récurrentes ci-avant détaillées, les époux DUPONT-UNTEL estiment leur besoin en "train de vie" minimum, une fois les dépenses fixes et récurrentes réglées (impôts, taxes, crédits) à environ 2.500 € par mois.